
VILLE DE SAINT-RAYMOND

La Ville de Saint-Raymond dessert une population de 11 821 personnes. Elle se caractérise par son dynamisme, son esprit innovateur et par sa rigueur administrative. Elle encourage le leadership, le travail d'équipe, l'initiative personnelle, la communication, le respect ainsi que la collaboration. Elle poursuit des objectifs d'amélioration continue de son organisation et des services qu'elle rend à ses citoyens. C'est dans ce contexte qu'elle désire s'adjoindre :

**JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS
POSTE RÉGULIER SAISONNIER À TEMPS PLEIN (8 MOIS)
AFFICHAGE S-E-2025-05**

Sommaire du poste

Sous la responsabilité du contremaître aux travaux publics, le journalier saisonnier exécute les travaux d'entretien et collabore à différents travaux relatifs au réseau routier, terrains de la Ville, à l'aqueduc, à l'égout et au déneigement du mois d'avril au mois de novembre avec possibilité de prolongement selon les besoins du service.

Principales responsabilités

- Travailler à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts
- Travailler à l'entretien des chemins publics
- Effectuer diverses tâches relatives à la circulation routière
- Entretien des bâtiments de la Ville de Saint-Raymond
- Opérer les équipements nécessaires à la réalisation des tâches
- Participer à toute autre tâche connexe

Exigences

- Détenir un diplôme d'études de 5^e secondaire complété
- Être habile dans les travaux d'entretien de tout genre
- Détenir un permis de conduire de classe 5

Compétences

- Capacité à s'adapter rapidement à diverses situations urgentes
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à travailler avec le public et à répondre adéquatement aux citoyens
- Capacité à s'organiser
- Capacité à solutionner des bris mineurs d'équipements divers

Atouts

- Détenir une expérience dans le domaine municipal
- Être en bonne condition physique

Traitement

L'horaire de travail est de 40 heures par semaine. La rémunération est déterminée selon la classe 3 de la convention collective. En 2025, elle se situe entre 20.57 \$ et 28.73 \$. L'échelon salarial sera déterminé selon la scolarité et l'expérience du candidat. La Ville de Saint-Raymond offre également une gamme concurrentielle d'avantages sociaux.

Si vous possédez ces compétences et êtes intéressé à relever ce défi, veuillez acheminer votre curriculum vitae, au plus tard le jeudi 1^{er} mai 2025, à 16 heures, à Mme Chantal Plamondon, directrice générale, Ville de Saint-Raymond, 375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1 ou à rh@villesaintraymond.com.

Seules les personnes retenues pour l'entrevue seront contactées.

Sans exclure le féminin, le masculin est employé dans le présent document afin d'alléger le texte. La Ville de Saint-Raymond respecte le principe d'équité en matière d'emploi.